

CARTE D'IDENTITE

>PIECES A FOURNIR

Le délai d'obtention pour une carte d'identité est de trois semaines minimum.

Pour les enfants de moins de 11 ans
(la présence de l'enfant n'est pas obligatoire)

2 photos

taille

livret de famille des parents

éventuellement l'ancienne carte

en cas de divorce, produire le jugement
du Tribunal.

justificatif de domicile récent (original)

Pour les enfants de plus de 11 ans et les adultes

2 photos

taille

livret de famille du demandeur

ou de ses parents

l'ancienne carte

justificatif de domicile récent
(original)